

ENQUÊTE

Rendez-vous non honorés au sein des cabinets dentaires

Les premiers résultats d'enquête
en Nouvelle-Aquitaine

p. 4

Retour sur les

« Jeudis de Juin »

3 journées dédiées aux
chirurgiens-dentistes

p. 6-7

5 questions à

Dr Alexandre Cheroux

Praticien installé en Corrèze
et à l'initiative de la plateforme
DocTripper p. 8-9





Écoresponsabilité au cabinet dentaire : les premiers outils pour agir !

L'écoresponsabilité désigne l'ensemble des actions visant à limiter les impacts des activités humaines sur l'environnement. Chacun à notre niveau, nous pouvons agir sur **notre empreinte écologique...** Mais pas seulement ! En analysant et en adaptant nos modes de consommation et d'organisation au cabinet, nous pouvons aussi réaliser des **économies financières** et avoir des **pratiques plus pertinentes**. L'URPS CD NA vous propose deux outils pratiques pour vous accompagner :



FICHE REPÈRE Les premiers pas pour agir

Zoom sur **7 axes d'intervention** au cabinet dentaire, avec des pistes d'écogestes à intégrer au quotidien.



AUTOÉVALUATION EN LIGNE Mes pratiques écoresponsables au cabinet dentaire

Réalisez un **point de situation** au cabinet. En renseignant les différents items, vous identifierez :
- les **bonnes pratiques** déjà existantes,
- les **pistes à améliorer**.



A retrouver sur :
<https://www.urps-chirurgiensdentistes-na.fr/eco-responsabilite-au-cabinet-dentaire-les-premiers-gestes-pour-agir/>



SOMMAIRE

3 Édito du Président

4 ENQUÊTE
Rendez-vous non honorés au sein des cabinets dentaires : les premiers résultats d'enquête en Nouvelle-Aquitaine

5 LES RENDEZ-VOUS DE L'URPS
À vos agendas

6 ÉVÉNEMENTS URPS
Les « Jeudis de Juin » : 3 journées dédiées aux chirurgiens-dentistes

8 NOS DENTISTES ONT DU TALENT...
5 questions à Dr Alexandre Cheroux
Praticien installé en Corrèze et à l'initiative de la plateforme DocTripper

10 ÉTUDIANTS
Prix de thèse URPS en santé publique
L'édition 2025 se prépare !

11 PORTRAIT
Rencontre avec Dr Julien Bussière

12 SANTÉ
Campagne de dépistage auditif de l'URPS CD NA
Faites le point sur votre audition avec le test en ligne !



Dr Jacques WEMAERE

Zonage et soutien social !



Chère consœur, cher confrère, nous avons été ravis d'accueillir certains d'entre vous lors des « Jueidis de Juin ». Ce cycle de rencontres a été un véritable succès. Nous avons pu échanger librement sur notre activité, notamment sur le sens que nous donnons à notre engagement en tant que chirurgien-dentiste.

Ce fut également l'occasion de confronter plusieurs visions de notre profession, que ce soit entre les praticiens ruraux et urbains, en centre-ville ou en périphérie, proches de la mer ou des montagnes. Cette diversité d'expériences a été très enrichissante.

***Cependant, ces échanges nous ont aussi rappelé l'envers du décor.** Nous avons rencontré des confrères confrontés à un afflux de patients important, voire insupportable. Installés dans des zones sous-dotées, voire très sous-dotées... Ils vivent des situations parfois dramatiques. Certains ne sortent plus de chez eux par crainte de rencontrer des patients potentiels, d'autres demandent à leurs enfants de ne pas révéler qu'ils sont dentistes, de peur d'être sollicités en dehors des heures de travail.*



*L'état du système de santé en France est le résultat de nombreuses décisions prises par les pouvoirs publics depuis 30 ans. **Ce n'est pas aux chirurgiens-dentistes, comme aux autres professionnels de santé, de pallier seuls ce déficit.***



Dans quel monde vivons-nous, où nous ne pouvons pas sereinement déclarer notre profession, par crainte d'être submergés de demandes ? Nous ne sommes pas responsables de cette situation : déculpabilisons !** L'état du système de santé en France est le résultat de nombreuses décisions prises par les pouvoirs publics depuis 30 ans. **Ce n'est pas aux chirurgiens-dentistes, comme aux autres professionnels de santé, de pallier seuls ce déficit.

En même temps, le zonage des professions de santé, récemment mis à jour, est un outil crucial pour répondre à ces défis. Il permet d'identifier avec précision les zones les plus en difficultés et de mettre en place des mesures adaptées pour y remédier. En affinant notre compréhension des besoins locaux, nous pouvons mieux cibler nos efforts et apporter un soutien efficace aux praticiens installés dans ces zones.

Nous ferons tout notre possible pour vous accompagner et vous aider dans ces « zones » si difficiles.

Comptez sur nous !





Rendez-vous non honorés au sein des cabinets dentaires :



les premiers résultats d'enquête
en Nouvelle-Aquitaine

Retour sur l'enquête URPS menée en mars-avril 2024, auprès des chirurgiens-dentistes
de la région en partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé

Pourquoi avoir investigué ce sujet ?

Les PVPP : pas venus, pas prévenus... Les rendez-vous non honorés sont régulièrement mis en avant dans les médias, en lien avec la situation des déserts médicaux. Et le phénomène entraînerait des conséquences pour l'organisation des cabinets dentaires... avec une perte d'opportunité pour les patients n'ayant pas de praticien.

Pour autant, nous ne disposons pas encore de données sur les rendez-vous non honorés en cabinet dentaire. Pour mieux objectiver la situation en Nouvelle-Aquitaine, et tenir compte du vécu des praticiens libéraux, l'URPS CD NA a souhaité les interroger directement.

Quels sont les principaux constats ?

- En moyenne, les praticiens déclarent 3 rendez-vous non honorés par semaine. Cela correspond à plus d'une heure perdue par semaine pour la moitié des répondants.
- L'impact sur leur cabinet est plutôt important pour 25% des répondants.
- Pour 60% des praticiens, le délai d'attente pour un rendez-vous exercerait une influence sur l'augmentation des rendez-vous non honorés.
- A noter que 74% des répondants n'utilisent pas de plateforme de prise de

- rendez-vous en ligne. Pour les praticiens utilisant les plateformes en ligne, la majorité des répondants estime que les rendez-vous non honorés sont moins fréquents s'ils sont pris en direct (par téléphone ou face à face).
- Au sujet de l'évolution constatée en termes de fréquence des rendez-vous non honorés depuis l'utilisation d'une plateforme en ligne, les avis sont très partagés.
- Les rappels de rendez-vous constituent la mesure la plus fréquemment mise en place dans les cabinets pour réduire

le nombre de rendez-vous non honorés (63% des répondants).

- Les pistes d'actions collectives retenues en priorité par les praticiens pour agir sur ce phénomène sont les campagnes de sensibilisation et la conduite d'actions plus ciblées à destination des patients concernés.
- Enfin, en ce qui concerne les actions que pourrait mener l'URPS, les praticiens retiennent surtout la mise à disposition d'outils de sensibilisation pour les patients et des interventions auprès des institutionnels.

Que compte faire l'URPS ?

Il s'agit de premiers retours, dont l'analyse doit être plus approfondie, en tenant compte notamment des différences entre les territoires et des modes d'exercice.

Les élus de l'URPS sont en train de définir les actions de restitution prioritaires à mener à la suite de cette enquête auprès de nos différents interlocuteurs, avec pour objectif une diminution du nombre de rendez-vous non honorés.

Merci à nos 941 répondants !

Vos retours sont riches d'enseignements.

L'enjeu pour l'URPS est maintenant de partager les résultats obtenus avec les partenaires institutionnels et les associations de patients, pour une meilleure prise de conscience et connaissance du sujet par tous.

Merci également aux élus de l'URPS CD NA qui ont contribué à ces travaux (cités par ordre alphabétique) :

Julien Bussière, Fanny De Bellaigue, Nathalie Delphin, Edouard Dusseau, Sophie Goudal, Emmanuelle Lagaye, Patricia Mercier-Laversanne, Jean-Nicolas Roldan et Jacques Wemaere



À vos agendas !



Les prochains webinaires flash

L'URPS CD NA vous propose des rencontres en ligne, pour des repères utiles à votre activité professionnelle. L'occasion d'échanger également avec des consœurs et des confrères...

17 octobre

12h30-14h

Fracture d'un instrument : le dire ou ne pas le dire ?

Telle est la question... Temps d'échanges de pratiques professionnelles animé en partenariat avec la Prévention Médicale

7 novembre

Deux horaires au choix
13h15-14h ou 20h30-21h15

Lancement de « Psydento » : votre formation en e-mobile learning

Animé par Yoan Casotte, Chef de projet à l'INFIPP, partenaire de l'URPS CD NA

14 novembre

13h30-13h45

Dermatologie buccale : repérage et signaux d'alerte

Animé par Dr Jean-Nicolas Roldan, élu de l'URPS CD NA



Journées de formation URPS

Inscription et réception des liens de connexion :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »

L'URPS vous propose des formations de proximité, sur des sujets prioritaires de santé publique. Les inscriptions sont réservées aux chirurgiens-dentistes libéraux exerçant dans une commune de Nouvelle-Aquitaine.



2024

21 novembre

9h-17h

Intégrer une démarche écoresponsable au cabinet dentaire

1 journée en présentiel / Hossegor (40)

2025

13 février

9h-17h

Journée « Anticiper et mieux vivre son départ à la retraite »

1 journée en présentiel / Tresses (33)

3 avril

9h30-17h

Journée « Annonce d'un dommage lié aux soins : se repérer et s'entraîner »

1 journée en présentiel / Tresses (33)

Inscription :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Exercice professionnel / Formations »



Vous souhaitez être informés des rencontres professionnelles organisées par l'URPS ?

Nous vous en parlons régulièrement via notre newsletter...

Si vous ne la recevez pas, n'hésitez pas à nous contacter pour vous y inscrire : projet@urpscdna.org



LES JEUDIS DE JUIN

3 journées
dédiées aux
chirurgiens-dentistes,
pour votre bien-être
aujourd'hui et notre
exercice de demain.

Bordeaux, Moliets et Maâ, Limoges... Plus de 50 praticiens se sont réunis pour les « Jedis de juin ».

Lors de ces journées, **4 ateliers participatifs** étaient notamment organisés pour recueillir les demandes et les besoins des chirurgiens-dentistes sur :

La gestion de
l'équipe dentaire

Le bien-être et
la conciliation des temps

L'écoresponsabilité
au cabinet dentaire

Les rôles du praticien dans
le système de santé de demain

À partir de vos retours, des priorités sont identifiées pour l'URPS, notamment :

- poursuivre les travaux sur la gestion de l'agenda et les urgences dentaires ;
- développer la thématique de « l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle » ;
- améliorer la communication au sein des équipes dentaires ;
- favoriser les rencontres entre les praticiens ;
- valoriser l'engagement déjà existant des praticiens dans le système de santé ;
- appuyer le développement d'une antenne universitaire à Limoges...



Rétrospective en vidéo !

sur les « Jedis de Juin 2024 »

Durée : 2 min 40



ou rendez-vous sur :
<https://youtu.be/9MeQgprGxkU>



Et après ?

Pour prolonger cette expérience, l'URPS vous propose de participer à des groupes de praticiens. Nous continuerons d'échanger sur nos pratiques et nous créerons aussi **les actions nécessaires, par et pour les chirurgiens-dentistes** de Nouvelle-Aquitaine (rencontres, soirées, ressources, outils pratiques...).

N'hésitez pas à nous contacter !

VOS RETOURS sur ces journées...

Résumé des réponses :

- Dr Sophie-Caroline Thomas,
- Dr Jeanne Vergez-Cavalier
- Dr Claire Dréno-Finance

Comment avez-vous entendu parler de cet évènement ?
Pourquoi vous êtes-vous inscrits ?



« Nous avons eu l'information à travers la newsletter de l'URPS CD NA ou lors de réunions. »

« Les sujets proposés lors des « Jeudis de Juin » sont très peu abordés ailleurs... Cela suscite la curiosité. »



Comment avez-vous vécu cette journée ?

« Très riche en enseignements et les sujets très variés. »

« Il y a eu beaucoup d'échanges instructifs et constructifs mais aussi beaucoup de bienveillance. »

« La journée a été conviviale, agréable »



Que pourrait faire à présent l'URPS pour prolonger l'expérience ?

« Un lien serait à développer avec la médecine du travail... »



« L'URPS doit continuer d'évoquer des sujets attrayants par rapport à notre quotidien, ainsi ressort un soutien mutuel ! »

« Éventuellement un questionnaire aux participants six mois à un an après, pour savoir si cette journée a eu un impact bénéfique sur la vie professionnelle. »

Les « Jeudis de Juin » on en parle aussi dans les médias...

LE POPULAIRE DU CENTRE

Le Populaire du Centre : Comment attirer de nouveaux dentistes dans les zones sous-dotées de Nouvelle-Aquitaine ?
Interview de Dr Jacques Wemaere et Dr Julien Bussière, élus de l'URPS CD NA, au sujet notamment des pistes proposées par l'URPS, la situation démographique de la profession et le nouveau zonage. **Article publié le 29 juin 2024**



le fil dentaire

Le fil dentaire : Événement – Les Jeudis de Juin
Présentation de l'initiative de l'URPS CD NA et des enjeux rencontrés par la profession dentaire. **Article publié en juin 2024**



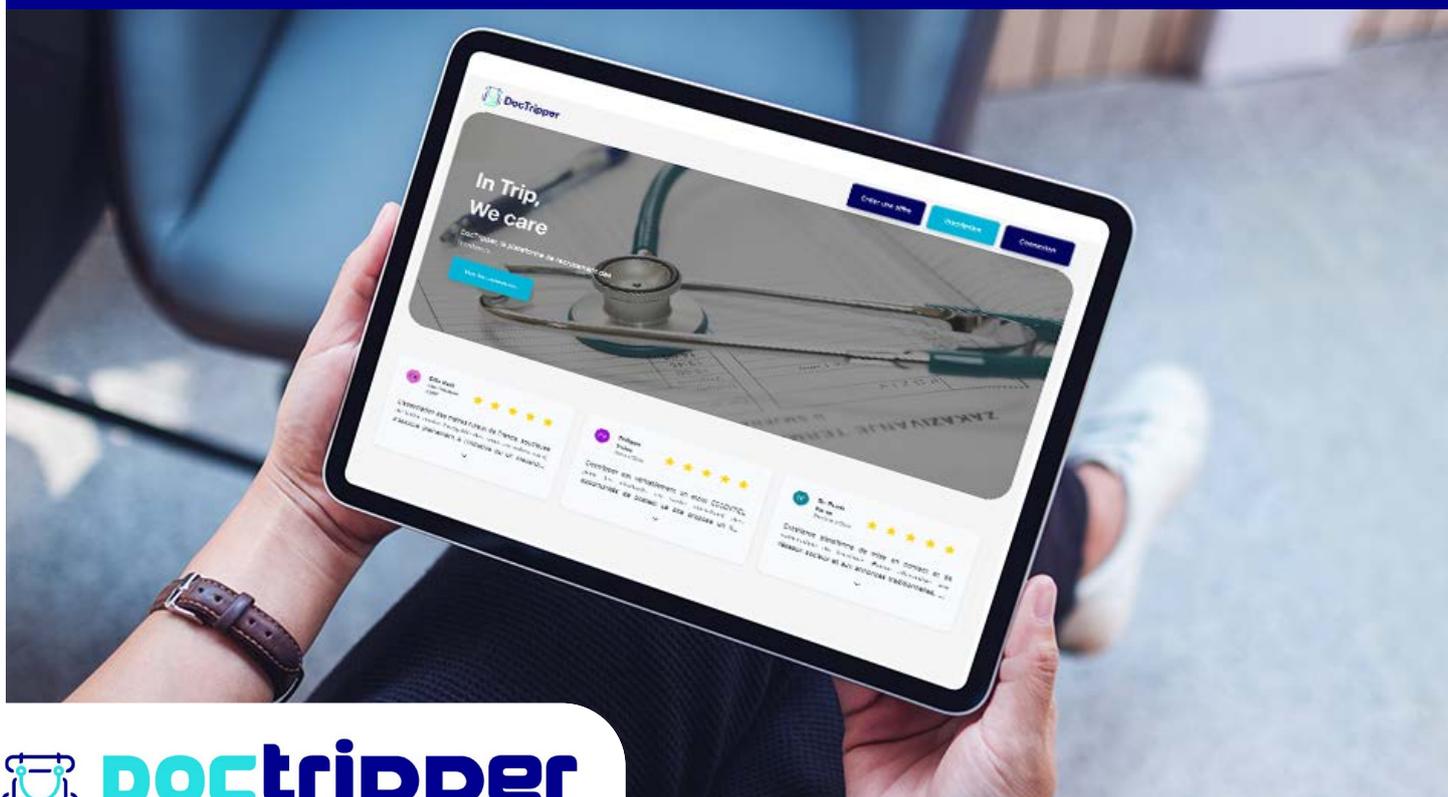


5 QUESTIONS À...

Dr Alexandre CHEROUX



Praticien installé en Corrèze et à l'initiative de la plateforme **DocTripper**



1. **Tout d'abord, pouvez-vous nous parler de vous ?**

J'ai grandi à Villeréal, un joli petit village du Lot-et-Garonne qui a fait parler de lui récemment dans l'émission de Stéphane Bern « le village préféré des Français ». Je suis diplômé de la Faculté de Bordeaux et je suis installé depuis 2017 à Malemort, dans un cabinet de groupe. J'ai une activité exclusive en parodontologie avec une partie de chirurgie muco-gingivale. Côté personnel, je suis marié, c'est d'ailleurs ma femme qui m'a amené jusqu'en Corrèze pour reprendre son cabinet d'orthodontie. Nous avons 2 enfants et nous sommes tous les 4 très sportifs. Rando, VTT, Crossfit... on ne s'ennuie pas à Brive ! Et pour compléter cette vie bien remplie, je développe DocTripper depuis 2 ans...

2. **Vous êtes à l'origine de DocTripper, plateforme de recrutement pour les professionnels de santé et les municipalités. Pourquoi vous êtes-vous investi dans un tel projet ? Comment en avez-vous eu l'idée ?**

L'envie d'apporter ma contribution à la lutte contre la désertification médicale et le défi de créer quelque chose de nouveau !

Plus concrètement, plusieurs faits marquants ont fait émerger l'idée :

- Étudiant, j'ai eu énormément de difficultés à trouver des remplacements à la campagne. La majorité des praticiens avaient baissé les bras et ne cherchaient plus, faute de sollicitations.
- Plus tard, une fois installé, je me suis aperçu de la réelle difficulté à trouver un remplaçant ou un collaborateur.



«

Par exemple : à Brive, les stagiaires et remplaçants passés par DocTripper bénéficient d'un logement et d'un accès illimité aux infrastructures sportives (golf, piscine, salle de sport, tennis...) et culturelles (cinéma, musée...) et sont invités selon le calendrier d'événements (matches de rugby, théâtre...).

»

Mes annonces étant noyées au milieu des offres proches des universités ou au bord de la mer. Je me suis alors demandé comment les rendre plus visibles...

- Finalement, mon frère alors conseiller municipal à Villers-les-Moines, m'a fait part des difficultés de communication et de prises de décisions entre les médecins et la municipalité sur le sujet du recrutement de nouveaux soignants. C'est là que l'idée est née : créer un outil simple permettant aux professionnels de santé et à leur mairie d'unir leurs forces pour attirer de nouveaux soignants.

3. *À priori, on peut se dire qu'il existe déjà des plateformes de recrutement. Quelles sont alors les particularités de DocTripper ?*

Je développe DocTripper comme le site que j'aurais aimé avoir quand j'étais étudiant et comme celui qu'il me faut aujourd'hui.

Pour le reste, je m'appuie sur mes échanges avec les élus, l'association des Maires et Maires Ruraux de France, les CPTS*, les Facultés, et autres partenaires...

DocTripper permet à chaque acteur de jouer son rôle tout en bénéficiant des atouts des autres acteurs. Le fonctionnement est simple :

- La plateforme permet **aux collectivités** de compléter les offres de stages, remplacements, collaborations, installations postées par leurs professionnels de santé. Logement, mobilité, accès aux infrastructures et événements culturels et sportifs du territoire... Toutes les actions sont à intégrer pour rendre les offres plus attractives. Pour les collectivités, les offres de courte durée (stages, remplacements) sont une opportunité de proposer une expérience de leur territoire sans engagement.
- Pour **les professionnels de santé installés**, les offres rendues plus attractives augmentent les chances de trouver un candidat.
- Pour **les candidats**, la plateforme permet d'accéder rapidement à des offres assorties de nombreux avantages locaux.

Toute la différence est là : en ciblant les étudiants et les jeunes diplômés, on s'affranchit des contraintes de déplacement des conjoints et enfants... Il s'agit de lever les a priori des jeunes confrères sur l'exercice et la vie à la cam-

pagne, et leur permettre de faire l'expérience en limitant l'engagement et dans les meilleures conditions possibles. Enfin, DocTripper est totalement gratuit pour les étudiants et les professionnels de santé et permet de rentrer directement en contact avec les candidats.

4. *Où en est le déploiement de DocTripper aujourd'hui ?*

Le site doctripper.com est en ligne depuis janvier 2024 et a déjà permis de faire venir des stagiaires, remplaçants, collaborateurs dans des villages et villes de Corrèze, de Dordogne et du Lot.

Le projet bénéficie de nombreux soutiens, de la part de l'UFR d'Odontologie de Bordeaux, de l'UNECD, ou de l'URPS CD NA.

Un accompagnement de la Banque des Territoires vise aussi à faciliter l'expérience et l'accès au dispositif pour les collectivités de Nouvelle-Aquitaine. Une expérimentation à l'échelle de la région est menée à partir de septembre, puis sera étendue au niveau national.

5. *DocTripper constitue une activité « hors cabinet ». Que vous apporte cette expérience et comment voyez-vous l'avenir de celle-ci ?*

C'est une expérience très enrichissante. Je suis accompagné par l'incubateur universitaire de Limoges, la Technopôle et la FrenchTech du Limousin. Cela me permet de structurer l'initiative, de rencontrer des personnes qui portent des projets extraordinaires et de découvrir ce mode de travail totalement nouveau.

La preuve du concept est faite et la phase d'accélération démarre en septembre en coordonnant toutes les actions de communication. L'équipe s'étoffe avec l'arrivée de nouveaux membres à la communication et au marketing.

En octobre, tous les étudiants en dentaire de France auront entendu parler de DocTripper. À nous praticiens de leur proposer de belles annonces... Je m'occupe du reste pour impliquer les collectivités et enfin permettre aux zones sous-dotées de tirer leur épingle du jeu en matière de recrutement médical.

Pour la suite, le site est déjà prêt à accueillir les autres professions médicales et paramédicales. Le potentiel est énorme et DocTripper peut être demain la solution pour lutter contre la désertification médicale.

*CPTS : Communautés professionnelles territoriales de santé



L'édition 2025 se prépare !

Candidatures en cours jusqu'à fin janvier 2025

L'URPS sensibilise les futurs praticiens et les encourage à leur rôle d'acteur en santé publique à travers un prix de thèse, organisé en partenariat avec l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux.

Les thématiques abordées relèvent d'un large panel : épidémiologie, démographie, organisation des soins, prévention et promotion de la santé, éducation thérapeutique, coopération interprofessionnelle...

Pour l'édition 2025, les thèses doivent avoir été achevées et soutenues entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 24 janvier 2025. Trois prix seront attribués (3 000 euros pour le.la lauréat.e, 500 euros pour les 2^{ème} et 3^{ème} prix).

Dans le cadre de l'édition 2025, une mention spéciale « Écoresponsabilité au cabinet dentaire » pourra être décernée aux travaux menés sur cette thématique.

Vous connaissez des étudiants ou des jeunes praticiens issus de l'UFR d'Odontologie de Bordeaux ? N'hésitez pas à leur parler du prix de thèse URPS !

Formulaire de candidature et règlement intérieur



ou rendez-vous sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr rubrique « Etudiant / Prix de thèse »

Lauréates et thèses récompensées



2024

Dr Mathilde NAUSSANS
« Prise en charge des enfants atteints de neutropénie congénitale en Nouvelle-Aquitaine : évaluation des besoins bucco-dentaires »



2023

Dr Margaux LIOTARD
« Dépistage et prise en charge des troubles de l'oralité sensorielle par les chirurgiens-dentistes de Gironde »



2022

Dr Marie-Line DUBOIS
« Création d'un outil numérique pour la santé bucco-dentaire des Français – étude auprès des utilisateurs »



2021

Dr Julia ESTIVALS
« Prise en charge des patients infirmes moteurs cérébraux au cabinet dentaire : rédaction d'une plaquette à l'attention du chirurgien-dentiste »

RENCONTRE AVEC...



Dr Julien BUSSIÈRE

Président de la Commission de contrôle 2024 de l'URPS CD NA

Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours ?

Je suis chirurgien-dentiste libéral, installé à Limoges depuis 22 ans (déjà !). Dès la faculté, je me suis intéressé aux à-côtés du métier : environnement législatif, économique, règlementaire... C'est donc naturellement que je me suis engagé au syndicat Union Dentaire, simple adhérent puis cadre syndical et maintenant Président régional Nouvelle-Aquitaine. En parallèle, j'ai également intégré le comité départemental de l'UFSBD de la Haute-Vienne pendant 15 ans.

«
C'est une chance de pouvoir réfléchir pour notre profession à l'échelle de notre région.
»

Pourquoi vous êtes-vous engagé au sein de l'URPS ?

C'est une continuité de mes premiers engagements : représenter les chirurgiens-dentistes, développer la prévention, intégrer et défendre la santé bucco-dentaire dans le parcours de soin du patient. C'est une chance de pouvoir réfléchir pour notre profession à l'échelle de notre région. C'est également pour moi la possibilité de porter la voix de l'ex-Limousin, dont je suis le seul représentant dans l'assemblée ; l'administration très « Bordeaux centrée » de notre région se retrouve aussi dans le domaine de la santé.

Une commission de contrôle existe au sein de l'URPS. Vous faites partie des élus responsables de cette commission. Quel est votre rôle ?

En amont de la validation des comptes, le trésorier nous présente en détail les dépenses et recettes de l'association et répond à nos questions sur la ventilation des écritures. Nous examinerons également à partir de cette année les déclarations d'intérêts des élus.

Quelles sont vos autres activités au sein de l'URPS ? Que souhaiteriez-vous continuer ou initier ?

Je participe à différents groupes de travail, au gré des thématiques traitées par l'URPS. Je suis également membre du Jury du prix de thèse URPS. Dans mon département, je représente l'URPS dans différentes instances (CTS, CODAMUPS...).

En 2015, avec 3 régions à réunir et 15 élus de 4 syndicats différents, personne n'aurait pu imaginer la quantité de thématiques et d'outils développés pour les praticiens libéraux de notre région.

Quand les egos et les postures s'effacent au profit de l'intelligence collective, on peut faire beaucoup. Il faudra bien ça pour traiter les questions démographiques et voir quelles pistes peut dégager l'URPS pour la Nouvelle-Aquitaine et ses territoires ruraux.

Enfin, en 1 mot, comment résumeriez-vous l'URPS auprès de vos confrères et consœurs ?

« Rencontres ! »

* CTS : Conseil territorial de santé

CODAMUPS : Comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins

Campagne de dépistage auditif



**Faites
le point sur
votre audition
avec...**

**... le test
en ligne !**

**Inscrivez-vous sans tarder
et recevez votre lien
pour réaliser le test auditif !**



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »



En partenariat avec l'association JNA (Journée Nationale de l'Audition), votre URPS vous propose de participer à un dépistage auditif de grande ampleur mené auprès de la profession dentaire en Nouvelle-Aquitaine.

Avec ce test gratuit en ligne, vous bénéficiez d'un premier repérage d'éventuels troubles de l'audition. À noter : ce test ne représente en aucun cas un diagnostic médical.

Cette action se déroule entre le 14 octobre et le 22 novembre 2024, sur inscription préalable auprès de l'URPS.

Comment le test auditif URPS se passe-t-il ?



- **Durée du test :** 4 min
- **Aucune donnée personnelle n'est enregistrée**
- **De quoi a-t-on besoin pour faire le test ?**
Il est recommandé de faire le test dans un environnement calme et d'être muni d'un casque audio.
- **Comment accéder au test ?**
Vous aurez besoin du lien de connexion qui vous sera transmis sur inscription préalable.